

**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION  
DANS LE DOMAINE FUNÉRAIRE**

La demande doit être formulée par le dirigeant de la régie ou du service municipal (ou intercommunal ou communautaire)

**1) Indications relatives à la régie ou au service**

Nom de la commune ou du groupement de commune .....

Nature de la régie ou du service concerné (service municipal, régie simple, régie dotée de la seule autonomie financière, régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ou régie intercommunale) .....

Nom de la régie ou du service (le cas échéant) .....

Adresse postale de la régie ou du service .....

Adresse de la chambre funéraire (le cas échéant) .....

Numéro de téléphone .....

Adresse mail .....

**2) Indications relatives au dirigeant**

Nom patronymique .....

Nom d'épouse (le cas échéant) .....

Prénoms .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance (commune, département, pays) .....

Nationalité .....

Domicile .....

Qualité (directeur, chef de service, maire) .....

Date et signature,

**La demande doit être accompagnée des documents suivants :**

- 1) Copie de la pièce d'identité du maire de la commune ou du dirigeant du service ;
- 2) Liste à jour du personnel affecté aux opérations funéraires ou exerçant dans la chambre funéraire ;
- 3) Le cas échéant, rapport de conformité de la chambre funéraire délivré par un organisme de contrôle accrédité ;
- 4) Justificatifs permettant d'établir la capacité professionnelle du dirigeant et des employés :
  - attestation de formation professionnelle délivrée par le C.N.F.P.T,
  - certificat médical d'aptitude physique datant de moins de 2 ans délivré par la Médecine du Travail.